



Réunion du 4 mars 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo.

Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

### IMPORTANT

Suite aux mauvaises conditions climatiques survenues durant le week end des 26 et 27 janvier, ainsi que celui des 2 et 3 février, ce qui a généré des incidences sur le déroulement du calendrier des championnats seniors, de la Coupe de la Loire et de la Coupe Valeyre/Léger. Un nouveau calendrier a été établi jusqu'à la fin de saison. La Commission Seniors vous demande d'être vigilants à toutes ces modifications.

Le nouveau calendrier paraîtra prochainement sur le site du District.

### COURRIERS RECUS

Fc Prairies : concerne votre candidature organisation finale.

Ville de St Etienne : planning du 1<sup>er</sup> au 4 mars ; planning des 5 et 6 mars ; inversion terrain : noté.

Ville e Firminy : planning semaine 10.

Pays de Coise : concerne la FMI.

Astrée : le 12 mai est retenu pour la programmation de la journée des 2 et 3 février.

Ecotay Moingt : concerne votre match du 3 mars.

Hautes Chaumes : concerne votre match du 17 mars.

St Ferréol : concerne votre demande d'arbitres.

Montagnes du Matin : concerne votre match.

Fco Firminy : concerne votre match du 3 mars.

Chazelles : concerne votre match de D1, Chazelles - St Paul en Jarez : nous attendons l'accord du club adverse.

St Marcellin en Forez : problème de FMI.

St Charles Vigilante : concerne votre forfait du dimanche 3 mars en D5 Poule D.

St Galmier Chamboeuf : concerne votre forfait du 3 mars en D5 Poule D.

Us Forézienne : concerne votre forfait du dimanche 3 mars en D4 Poule C.

Neulise St Marcel : concerne votre forfait du dimanche 3 mars en D4 Poule A.

Mably : concerne votre forfait du dimanche 3 mars en D3 Poule B.

Noirétable : concerne votre match du dimanche 3 mars en D4 Poule A.

### AVIS AUX CLUBS

Le match n°50979.2, **St Victor - St Hilaire Cusson La Valmite**, en **D5 Poule C**, du **dimanche 10 mars**, se jouera sur le **terrain Tadeck à 15h**, au lieu du Chambonnet 1 à 13h. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50650.2, **La Talaudière 2 - Roche St Genest 3**, en **D4 Poule D**, du **dimanche 17 mars**, se jouera à **13h** (au lieu de 15h). L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50233.2, **Montagnes du Matin - Savigneux Montbrison**, en **D3 Poule B** : refus pour le vendredi 15 mars car vous n'avez pas d'éclairage homologué.

Le match n°50250.2, **Riorges 2 - Chambéon Magneux 2**, en **D3 Poule B**, se déroulera sur la pelouse synthétique à **13h**. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°56409.1, **Pays de Coise - St Charles Vigilante**, en **Coupe Valeyre/Léger**, se jouera le **samedi 16 mars à 19h**, sur le complexe sportif de **Grammond**.

Le match n°50827.2, **Monts du Forez - Hautes Chaumes 2**, en **D5 Poule A**, se jouera le **dimanche 17 mars à 15h**, sur le complexe sportif des Monts du Forez.

Le match n°50628.2, **Asa Chambon Feugerolles 3 - St Jean Bonnefonds 2**, en **D4 Poule D**, aura lieu le **dimanche 17 mars à 13h**, sur le stade de Gaffard. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50648.2, **Roche St Genest 3 - Asa Chambon Feugerolles 3**, en **D4 Poule D**, aura lieu le **dimanche 10 mars à 12h30**, sur le **complexe sportif de Grangeneuve**, à Roche la Molière. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2018 / 2019**

**SENIORS**

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

Le match n°1041.2, **Chateauneuf 3 - St Etienne Sud**, en **D5 Poule D**, du **dimanche 10 mars**, se jouera à **12h30**, sur le complexe sportif de la Limaillère. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Suite au 3<sup>ème</sup> forfait de **Sud Forézienne 3**, en **D5 Poule C**, le match n°50976.2 contre le club de **Haut Forez** est annulé. **Tous les clubs de D5 Poule C** sont priés d'en prendre bonne note pour la suite du championnat.